



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

BUDGET 2023 — MISE À NIVEAU BUDGÉTAIRE

Sainte-Martine, le 21 décembre 2022 — Suite à la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 ainsi qu'à la période de questions des citoyens présents, les membres du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine ont adopté à la majorité le budget de fonctionnement 2023.

Dès le début de l'exercice budgétaire, l'équipe eut à traiter avec les hausses marquées de l'IPC de 6,9 % et des quotes-parts de 5,6 %. Plus précisément, les quotes-parts ont augmenté de 7 % pour la Sûreté du Québec (1 043 840 \$), de 5 % pour la MRC (982 445 \$), de 7 % pour le transport en commun et adapté (348 434 \$), et de 2,4 % pour la RIAVC (474 220 \$). Des augmentations pour lesquelles la municipalité n'a aucun contrôle. Malgré toutes ces hausses, l'administration a réussi à limiter l'augmentation de ses dépenses à 2,4 %.

Par ailleurs, le nouveau rôle d'évaluation fait en sorte que la valeur moyenne d'une maison à Sainte-Martine augmente de 46,2 %. Ce nouveau rôle force la municipalité à procéder à une baisse de son taux de taxation de base. À titre d'exemple, la valeur moyenne d'une maison à Sainte-Martine est passée de 281 208 \$ à 415 268 \$. Par ailleurs, le nouveau rôle d'évaluation a eu pour effet de faire varier à la baisse les revenus de taxes provenant du secteur agricole de 135 000 \$. Il est à souligner que la loi ne permet pas d'avoir un taux de taxation plus élevé que celui du taux de base pour l'assiette fiscale agricole.

Le niveau du taux d'endettement de la municipalité à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisé est relativement bas à 0,71 \$. Ce faible taux d'endettement tend à démontrer le manque d'investissement dans les infrastructures de la municipalité. Pour cette raison, le plan triennal d'immobilisation 2023 - 2025 prévoit un investissement de 4 442 410 \$ en 2023 qui se concentrera dès la prochaine année sur des travaux de réfection du réservoir d'eau potable, de gainage de conduites d'aqueduc et de resurfaçage de pavage de plusieurs routes rurales.

Comme mentionné précédemment, pour être en mesure de répondre aux besoins des travaux d'infrastructures et d'offrir des services de qualité à ses citoyens, la Municipalité a dû entreprendre un exercice rigoureux de contraction de ses dépenses. Les élus ont tenu à contribuer à cet exercice en acceptant une baisse de salaire de 4 %.

En outre, les membres du conseil ont pris la décision de ne pas injecter de surplus dans le fonctionnement quotidien de la municipalité. L'objectif étant d'utiliser le surplus à la réalisation de projets d'immobilisations, de projets spéciaux et de remboursement de la dette.

« Le surplus ne doit pas servir à équilibrer les dépenses de fonctionnement de la municipalité ».

Mélanie Lefort, mairesse de la Municipalité de Sainte-Martine

Malgré toutes ces variables, le propriétaire d'une maison dont la valeur moyenne est de 415268 \$ verra son compte de taxes foncières augmenter de 268 \$ en 2023.

«Tout le monde est affecté par le contexte économique actuel. Ce budget, nous l'avons épluché ligne par ligne à plusieurs reprises et les sessions de travail entourant le budget n'ont pas été évidentes. Ce n'est pas de gaité de cœur que nous voyons la taxe foncière augmenter cette année, mais c'est la chose à faire pour assurer une saine gestion financière de la municipalité.»

Mélanie Lefort, mairesse de la Municipalité de Sainte-Martine

Pour de plus amples informations sur le budget 2023, vous êtes invités à consulter la [webdiffusion](#) sur la chaîne YouTube et le [site Web](#) de la Municipalité.

— 30 —

Source :

Annick Bédard

Cheffe de service — Communications et services aux citoyens

Municipalité de Sainte-Martine

communications@sainte-martine.ca

450-427-3050 poste 241